

## L'ÉVALUATION AU PEI

Le modèle d'évaluation du PEI est qualifié de « critérié », car il est basé sur des critères déterminés par l'IB et pour lesquels des niveaux permettent de mesurer à quel point les élèves ont atteint les objectifs. Cette démarche d'évaluation « incarne une philosophie en matière d'évaluation qui n'est ni normative (où les élèves sont comparés les uns aux autres et à des attentes ordonnées et figées), ni conditionnée (où les élèves doivent maîtriser tous les aspects d'un critère à un niveau inférieur avant de pouvoir prétendre à satisfaire ce critère au niveau suivant) ».<sup>1</sup>

Chaque année du programme, les enseignants élaborent des tâches rigoureuses. Ils font appel à différentes stratégies d'évaluation pour déterminer, à l'aide des critères d'évaluation établis pour chaque groupe de matières, le niveau qui représente le mieux l'atteinte des objectifs de l'élève.

Chaque groupe de matières comporte quatre critères d'évaluation. Chacun des critères d'évaluation est quant à lui composé de huit niveaux (valeurs numériques de 1 à 8), et associé à des énoncés génériques et qualitatifs appelés « descripteurs de niveaux ». Aux plus bas niveaux, l'élève n'accomplit les aspects qu'au minimum. Plus les valeurs numériques des niveaux augmentent, plus les descripteurs de niveaux correspondent à des niveaux élevés dans chacun des aspects. Le bulletin présente aussi la somme des quatre niveaux d'un groupe de matières pour établir une note finale sur 32. Cette note totalisant les quatre niveaux d'un même groupe de matières ne correspond donc pas à une note en pourcentage. Vous pouvez d'ailleurs vous référer à la liste des critères d'évaluation de chacun des groupes de matières ainsi qu'au tableau des descripteurs associés à la note finale ci-joints pour une meilleure compréhension.

Par ailleurs, il est important de souligner que les notes octroyées dans chacun des groupes de matières entre la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> secondaire ne le sont qu'à titre indicatif et visent à vous informer de la progression de votre enfant. Seule la note finale obtenue lors des évaluations électroniques en 5<sup>e</sup> secondaire permettra d'obtenir le certificat de l'IB.

---

<sup>1</sup> Tiré de OBI, *Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*, Royaume-Uni, Organisation du Baccalauréat international, novembre 2014, page 87.